74% POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ CONTRE 55% POUR LA FILIÈRE CLASSIQUE.







ONT MOINS D'ACCIDENTS QUE CEUX ISSUS DE LA FILIÈRE CLASSIQUE.

DE NOMBREUSES COMPAGNIES D'ASSURANCES PROPOSENT DES PREMIERS CONTRATS JEUNES CONDUCTEURS À DES TARIFS AVANTAGEUX. ASSURANCE



LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PEUT VOUS PERMETTRE DE RÉDUIRE PROBATORED PERMIS

UNIQUEMENT DANS LE CAS DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE,

N'OUBLIEZ PAS! PENDANT LA FORMATION

- devez respecter toutes les règles du code de la route et

	(28)
Autoroute	110
Route à 2 chaussées séparées par un terre-plein central	100
Autres routes	80
Agglomération	50









AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient (Apprentissage anticipé de la conduite, Conduite supervisée, Conduite encadrée) et mettez toutes les chances de votre de côté pour décracher le permis.

L'AUTORISATION





VOUS DEVEZ

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 20H MIN.
 DE FORMATION
 PRATIQUE À LA
 CONDUITE

APRÈS UM REMOEZ-VOUS PRÉALABLE Yous chinosezau mais 3 dockm poblant au hous um amaye um acompagnatur





VOUS AVEZ LE PERMIS!

LES ACCOMPAGNATEURS

Yous pouvez choisir d'en avoir plusiours Ils doivent être titulaires du permis B deauis au moins 5 ans consécutifs. Ils doivent avoir l'accord de leur assureur. Ils doivent être mentionnés dans le contrat siané avec l'école de conduite.

VOUS L'ÉPREUVE FRATIQUE



VOUS VOULEZ

ACQUERIR UNE EXPERIENCE DE CONDUITE

AU-DELÀ DES HEURES DE FORMATION EN ÉCOLE DE CONDUITE

VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR DU VÉHICULE

VOUS CHOISISSEZ

VOUS POUVEZLA CHOISIA À TOUT MOMENT DE VOT DE FORMAT DIN OU E NOOIDE A PRÉS UM ÉCHEC À L'ÉPREUVE PRATIQUE.

VOUS DEVEZ

- M AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 20H MIN.
 DE FORMATION
 PRATIQUE À LA
 CONDUITE



AFRÈS UN RENDEZ-VOUS FRÉALABLE VOUS CONDUISEZ AVEC UN ACCOMPAGNATEUR

VOUS RÉUSSISSEZ L'ÉFREUVE FRATIQUE



VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL. MENANT AUX MÉTIERS DE LA ROUTE : VOIS CHOSSEZ II CONDUITE ENCADRÉE.

Vous devez réussir le code de la route et l'épreuve pratique du permis B dans le codre de votre formation professionnelle. Avec l'autorisation de l'assureur, vous pouvez conduire avec un accompagnateur pendant toute la durée de vos études. Au cours de cette période, vous devez participer à un rendez-vous pédagogique. Dès l'obtention de votre diplôme et sous réserve d'avoir 18 ans, vous obtenez le permis.



